

Le préfet mis en cause dans la mort de Steve Maia Canico devient conseiller de Darmanin

écrit par Christine Tasin | 5 janvier 2023



Claude d'Harcourt, préfet des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique • © PHOTOPQR/OUEST FRANCE/MAXPPP/Franck Dubray



Claude d'Harcourt, préfet des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique ● © PHOTOPQR/OUEST FRANCE/MAXPPP/Franck Dubray

C'est pas les états d'âme qui les étouffent, les Macroniens ! Qu'est-ce qu'ils doivent se marrer en voyant tous les cacas nerveux des Insoumis (mais pas que) pour des broutilles ! On se souvient du bordel autour de ce qui demeurera l'affaire Fournas. Tout ça pour ça !

Eux, ils protègent, placent, récompensent... tous leurs bâtons merdeux. De Buzyn à Benalla, de Salomon au député macronien El Guerrab qui a pu passer 5 années peinard au Palais Bourbon bien qu'il ait massacré à coups de casque un autre député...

Ce ne serait pas la bande à Macron, je dirais « chapeau bas » enfin des politiques qui agissent selon leurs convictions et non selon les furies et hystéries gauchos sur les réseaux sociaux...

Las ! Rien à voir chez Macron. Ce sale type est seul, ambitieux, haineux, capable de tuer père et mère pourvu que ça lui rapporte mais, justement, parce qu'il est seul, il

s'entoure de ceux qui lui doivent ou lui devront quelque chose... il s'entoure donc des plus pourris, de ceux que l'on montre du doigt, de ceux dont on n'est pas sûrs qu'ils aient toujours bien agi... Macron, pour gouverner, a besoin de la reconnaissance du ventre des mafieux et autres pourritures prêts à tout.

Je ne dis pas que Claude d'Harcourt est un mafieux ou une pourriture, je n'en sais rien, je n'ai pas vraiment suivi l'affaire Steve Maia Canico. Ce gars se serait noyé en marge d'une manifestation ayant largement dépassé l'heure autorisée (4h du matin) et donc réprimée bien plus durement que d'habitude. Caniço qui ne savait pas nager serait donc tombé à l'eau pendant l'intervention policière, son corps ne sera retrouvé que plusieurs semaines plus tard.

A priori policiers et préfet étant censés faire respecter la loi, on ne devrait pas leur reprocher un accident arrivé à une personne qui n'aurait pas dû être là. N'empêche, depuis l'affaire Malik Oussekin, le pouvoir cauchemarde à l'idée de se voir mêlé à une autre affaire du même genre, quelles que soient responsabilité et irresponsabilité de la police. **Et donc tout fonctionnaire mêlé de près ou de loin à une possible bavure se voit immédiatement démissionné, éloigné, envoyé au vert...**

Eh bien pas avec Macron-Darmanin ! Le Préfet de Loire Atlantique de l'époque, Claude d'Harcourt, vient d'obtenir carrément, au contraire, une jolie affectation qui l'aidera sans doute pendant des années à payer son électricité rubis sur ongle. Mis en examen après l'affaire, il n'en était plus que « témoin assisté », le voilà nommé conseiller de Darmanin ! Rien que ça !

Faut-il y voir la main de la fille à la mère Précaution, Macron, qui, voyant la rue s'agiter, voudrait éviter les dérapages dont il ne se relèverait pas en engageant un ancien Préfet qui a payé pour savoir que l'on peut crever l'oeil de

quelques Gilets jaunes impunément mais qu'il vaut mieux éviter de les tuer ?

C'est comme cela que je comprends la promotion Canipo...

On notera au passage que tous les protagonistes macroniens de l'affaire Canipo s'en tirent bien, très bien. Le Préfet Harcourt monté en grade comme conseiller de Darmanin, son ancien directeur de cabinet, Johann Mougenot, bien que mis en examen dans la même affaire est lui aussi monté en grade, devenu Sous-Préfet. Enfin le commissaire Chassaing, directeur des opérations de police alors est devenu le directeur départemental adjoint de la sécurité publique...

Qui a dit que le crime ne paie pas ? En tout cas chez Macron, il rapporte gros. Qu'il soit avéré ou qu'il s'agisse d'accusations fausses.

Ge'rald Darmanin vient de nommer Claude d'Harcourt comme conseiller. Préfet de Loire- Atlantique au moment de la mort de Steve Maia Canic_o, lors de la Fe'te de la musique en 2019 a` Nantes, il demeure te'moin assiste' apre`s annulation de sa mise en examen.

Claude d'Harcourt reprend du service pour faire son entre'e au cabinet de Ge'rald Darmanin, qui l'a nomme' conseiller le 2 janvier par un arre'te'.

En retraite depuis juillet 2022, apre`s deux ans a` la te'te de la Direction ge'ne'rale des e'trangers en France (DGEF), ce haut fonctionnaire avait notamment dirige' plusieurs agences re'gionales de sante' ainsi que l'Administration pe'nitentiaire.

Une carri`re entache'e sur sa fin par la mort de Steve Maia Canic_o, 24 ans, de'ce'de' en marge d'une ope'ration de police lors de la fe'te de la musique a` Nantes, le 22 juin 2019. Aux

alentours de 4h30 du matin, les forces de l'ordre étaient intervenues pour mettre un terme à une soirée électro organisée sur les quais de la Venise de l'Ouest et qui avait dépassé son heure de fin autorisée. Une intervention musclée, au cours de laquelle une quinzaine de fêtards étaient tombés dans la Loire. Le corps du jeune homme, qui ne savait pas nager, fut retrouvé dans le fleuve une quarantaine de jours plus tard.

Une mise en examen contestée

Préfet de Loire-Atlantique au moment des faits, Claude d'Harcourt avait été mis en examen pour homicide involontaire en octobre 2021. Cette inculpation fut toutefois annulée, un an plus tard, par la cour d'appel de Rennes saisie par l'avocate du haut fonctionnaire. Claude d'Harcourt s'est ainsi vu placé sous le statut de témoin assisté, un statut intermédiaire entre celui de témoin et de mis en examen.

Contrairement à la mise en examen de Claude d'Harcourt, celle de son ancien directeur de cabinet Johann Mougnot s'est vue confirmée par la cour d'appel de Rennes. Celui-ci a depuis le drame été nommé sous-préfet des Sables-d'Olonne. Même cas de figure pour le commissaire Grégoire Chassaing, qui dirigeait les opérations de police ce soir-là, devenu en mai 2021 directeur départemental adjoint de la sécurité publique à Clermont-Ferrand.

En savoir plus sur RT France :
<https://francais.rt.com/france/103416-ancien-prefet-mis-cause-dans-mort-steve-maia-canico-devient-conseiller-darmanin>